



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 49171

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon attire l'attention de M. le ministre délégué chargé des affaires européennes au sujet de l'ampleur du tourisme européen. Première destination touristique mondiale, l'Union européenne a concentré ces dernières années 40 % des arrivées internationales de touristes. Pourtant, pour la première fois en deux décennies, la balance des paiements dans ce domaine est en déficit (1,3 milliard d'euros). Il le remercie de lui faire savoir quelle sera la contribution de la France afin de rétablir la situation.

Texte de la réponse

L'Honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre délégué chargé des affaires européennes sur la situation du tourisme en Europe et les moyens envisagés, au niveau européen, par la France pour l'améliorer. A l'initiative de la présidence portugaise du conseil de l'Union européenne, les responsables gouvernementaux du tourisme des 15 Etats membres se sont réunis à Vilamoura, les 11 et 12 mai derniers, pour « définir une nouvelle ligne d'orientation susceptible d'encourager le tourisme dans le cadre de l'Union européenne » et appeler à la reconnaissance politique de l'importance du tourisme, par l'adoption de standards communs de qualité notamment, et à la création d'un environnement favorable pour que les entreprises du secteur tirent profit de la société de l'information et de l'introduction de l'euro. La France, représentée par madame Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, a indiqué que des efforts en matière de formation et d'amélioration des conditions de vie et de travail des saisonniers devaient être entrepris. Elle a demandé qu'une politique sociale du tourisme puisse être débattue au sein de l'Union européenne et ainsi contribuer à élargir l'accès à un droit au vacances et aux loisirs aux plus grand nombre. La France a décidé de participer à la pérennisation de ce rendez-vous politique en organisant, en tant que présidente du conseil de l'Union européenne, un séminaire ministériel, le 22 novembre prochain à Lille. Enfin, le tourisme est désormais intégré au sein du conseil des ministres de l'Union européenne dans sa formation « marché intérieur, consommateurs et tourisme », ce qui devrait faciliter la pleine prise en compte du potentiel économique de ce secteur dans l'élaboration des politiques communautaires.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49171

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juillet 2000, page 4306

Réponse publiée le : 27 novembre 2000, page 6728